



Fonds internationaux  
d'indemnisation pour  
les dommages dus  
à la pollution par les  
hydrocarbures

Référence	IOPC/2020/Circ.11
Date	4 août 2020
Assemblée du Fonds de 1992	●
Assemblée du Fonds complémentaire	●

## Lettre ouverte de l'Administrateur des FIPOL

Mesdames et Messieurs les délégués,

J'espère sincèrement que vous vous trouvez en bonne santé et en sécurité en dépit des moments difficiles que nous vivons suite à la pandémie de COVID-19.

Les FIPOL travaillent en collaboration étroite avec l'Organisation maritime internationale (OMI) afin de surveiller l'évolution de la situation et de suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Gouvernement du Royaume-Uni, en sa qualité de gouvernement hôte.

Le Fonds de 1992 a continué d'indemniser les demandeurs comme à son habitude et, en cette période d'incertitude, le Secrétariat a continué de protéger les avoirs des FIPOL. Les réunions de l'Organe de contrôle de gestion et de l'Organe consultatif sur les placements se sont tenues à distance.

Le Secrétariat s'emploie à préparer la prochaine réunion des organes directeurs des FIPOL, qui doit se tenir en novembre 2020, et entend publier les documents de la réunion bien à l'avance, de manière à ce que les délégations disposent de davantage de temps qu'à l'accoutumée pour les examiner.

La pandémie a eu un impact majeur sur la manière dont se déroulera notre réunion. Le Secrétariat est entièrement mobilisé et consacre toute son attention sur les ajustements auxquels il faut procéder et sur l'achèvement des travaux nécessaires pour aider les États Membres à gérer leur participation à la réunion. Le Secrétariat veillera à ce que la réunion se déroule de la manière la plus efficace possible.

Le calendrier des réunions de l'OMI pour 2020 étant en cours de rétablissement, je ne suis pas en mesure de vous communiquer les dates et l'horaire exacts de la réunion de novembre 2020 à ce stade. En ce qui concerne le format de la réunion, nous devons réévaluer la situation avant de pouvoir décider si elle se tiendra 'physiquement', à distance, ou si la meilleure option sera de combiner ces deux solutions.

La situation continuant d'évoluer, je m'engage à vous tenir informés, et je continuerai de consulter les présidents des organes directeurs.

En dépit des circonstances inhabituelles et difficiles dans lesquelles nous nous trouvons, je vous souhaite à tous de passer d'agréables vacances d'été.

José Maura  
Administrateur des FIPOL